

# REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP

## CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL ET PAR EQUIPE

### Article 1 : organisation

Le championnat départemental UFOLEP de contre-la-montre individuel et par équipe est organisé par la JS Ferté Gaucher sous l'égide de l'UFOLEP le dimanche 10 mai 2009, à Choisy en Brie (77).

### Article 2 : participation

L'épreuve est ouverte à tous les licenciés UFOLEP à l'exception des jeunes.

### Article 3 : classement

Chaque épreuve fait l'objet d'un classement séparé par catégorie.

### Article 4 : catégories d'âge

Ouvert à tous les licenciés UFOLEP des catégories :

- Adultes masculins 17/18 ans
- Adultes masculins 19/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50 ans et plus
- Adultes féminines 17/29 ans
- Adultes féminines 30/39 ans
- Adultes féminines 40 ans et plus

#### 4.1 Classements de l'épreuve

L'organisateur proclamera les résultats par catégorie d'âge (tous départements confondus).

#### 4.2. Championnat départemental

Cette épreuve sert de support au championnat départemental.

### Article 5 : engagements

Le montant des engagements est fixé à 5 € pour les individuels et à 20 € par équipe de quatre.

#### 5.1. Coureurs

Les engagements du contre-la-montre seront transmis par catégorie d'âge à l'aide des feuilles d'engagements prévues par l'organisateur qui transmettra à la commission cycloport Seine et Marne au plus tard trois jours avant l'épreuve. Délais de rigueur le 7 mai

2009. Aucun engagement ne sera retenu après cette date. Pas d'engagement sur place.

#### 5.2. Véhicules suiveurs

Le coureur qui désire être suivi lors de l'épreuve doit impérativement communiquer l'immatriculation du véhicule accompagnateur en renseignant le formulaire joint au bulletin d'engagement.

### Article 6 : dossards

Chaque participant devra remettre sa licence lors de la remise des dossards. En échange, deux dossards lui seront remis: l'un pour le véhicule, l'autre pour le véhicule suiveur. Ce dernier sera disposé sur le pare-brise à l'avant.

#### 6.1. Feuille de route

Chaque participant devra signer la feuille de route.

#### 6.2. Echauffement

Il est interdit de s'échauffer sur le circuit. Une zone d'échauffement est prévue à cet effet.

#### 6.3. Départ

Le départ prend le départ sous les ordres du chronométrateur, qui effectue un compte à rebours, au terme duquel le chronomètre est déclenché. Le temps de tout coureur se présentant en retard au départ sera décompté dès l'heure prévue pour son départ.

#### 6.4. Epreuve

Lors du déroulement de l'épreuve, tout coureur devra emprunter la partie droite de la chaussée.

Si un coureur est rejoint, il n'est pas autorisé à mener, ni à profiter du sillage du coureur qui le rattrape.

Le coureur qui en rejoint un autre doit observer un écart latéral d'au moins deux mètres. L'aide entre coureur est interdite.

#### 6.5. Fraude

Tout coureur surpris dans le sillage d'un autre ou dans le sillage d'un véhicule à moteur sera mis hors course.

#### 6.6. Arrivée

Le temps de passage sera enregistré sur la ligne d'arrivée.

### Article 7 : véhicules suiveurs

**7.1.** Le véhicule suiveur doit se tenir au moins à 10 mètres derrière le coureur, ne jamais le dépasser, ni se porter à sa hauteur. En cas d'avarie, le dépannage n'est autorisé qu'à l'arrêt sur la partie droite de la chaussée et ne doit gêner quelconque.

**7.2.** Le véhicule suiveur d'un coureur qui va être rejoint doit, dès que la distance est inférieure à 100 mètres, se placer derrière le véhicule de l'autre concurrent.

**7.3.** Le véhicule suivant le coureur qui en rejoint un autre n'est autorisé à s'intercaler que si les coureurs sont séparés d'au moins 100 mètres.

### Article 8 : Pénalités

Les pénalités sont conformes au règlement UFOLEP.

### Article 9 : Acceptation

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur et accompagnateur ont pris connaissance de ce règlement et qu'ils l'acceptent.

### Article 10 :

Tout manquement au respect de ce règlement par un participant ou son véhicule accompagnateur entraînera systématiquement la mise hors course de l'ensemble des coureurs de son club.